

Conservation et restauration du Château cantonal Saint-Maire



Conférence de presse du 10 juillet 2014
Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE

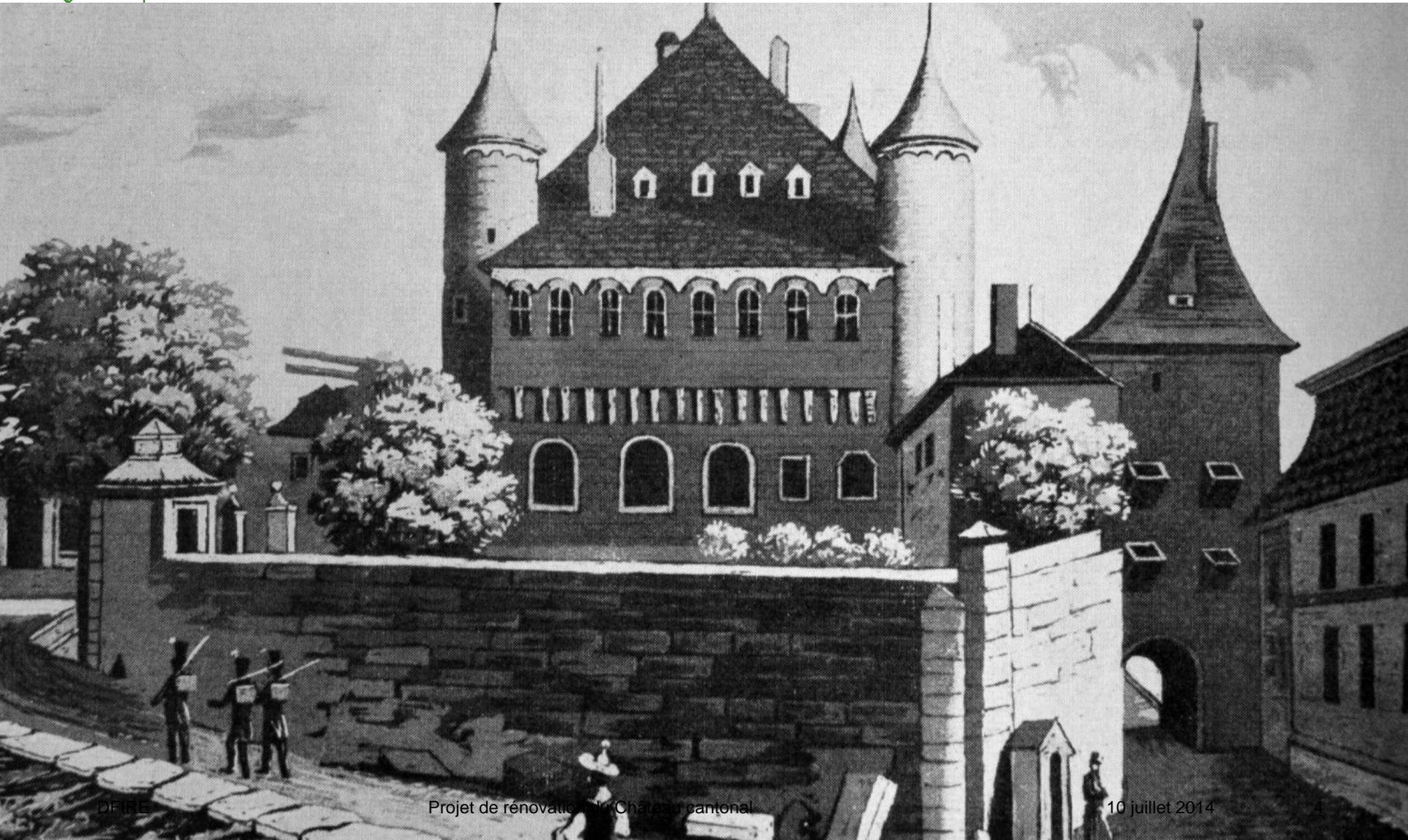
Repères historiques

- 1397 : évêque Guillaume de Menthonay – début de la construction
- 1431 : évêque Guillaume de Challant – fin de la construction
- 1476 : évêque Benoît de Montferrand – aménagements intérieurs:
peintures médiévales
- 1491 : évêque Aymon de Montfalcon – modernisation progressive:
fresques Renaissance au rez, décoration salle de l'évêque
- 1536 : siège des baillis bernois – nombreuses transformations:
annexe, escalier monumental 1789
- 1803 : siège du Gouvernement vaudois – décor néogothique 1844,
façade néo-médiévale 1897, autres remaniements 1911/1915



Le «Chateau St Mayre» et ses environs au XVIIe siècle.
Le jardin du bailli et l'ancienne entrée sont bien visibles.

Le Château vers 1835 avec la porte Saint-Maire à droite
et ce qui subsiste des murs d'enceinte médiévaux abaissés



Éléments remarquables

- Un des plus importants ouvrages de la fin du moyen-âge dans la région; aujourd'hui monument historique d'intérêt national (note 1)
- Lieu de pouvoir permanent: siège de la fonction dirigeante depuis la résidence de l'Evêque jusqu'aux séances du Conseil d'Etat
- Plan carré, aspect massif, flanqué de frêles tourelles rondes
- Matériaux: molasse (typicité régionale) surmontée de brique rouge (inspiration italienne)
- Plus de volumes pleins (murs jusqu'à 4,8 m) que d'espaces vides
- Aménagements intérieurs de l'époque médiévale puis Renaissance en bon état de conservation (peintures notamment)

L'évêque Benoît de Montferrand et sa suite en prière,
peinture en remarquable état de conservation,
rez-de-chaussée, salle de conférence, vers 1478



Plafond peint avec le monogramme «AM» de Aymon de Montfalcon
et cheminée ornée à droite, premier étage, salle de l'évêque, vers 1500

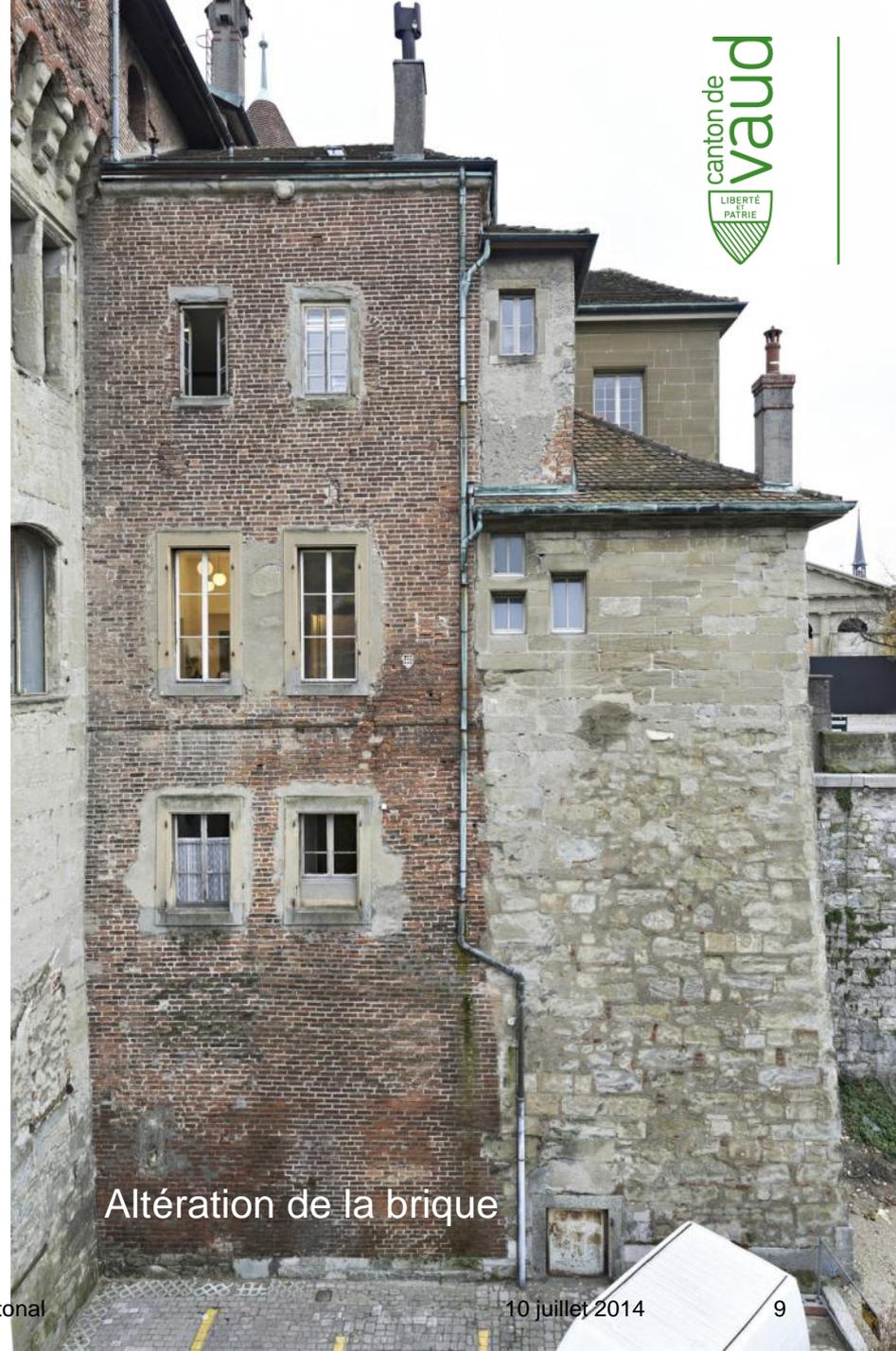


Nécessité et urgence

- Constats au plan monumental:
 - forte dégradation de l’enveloppe extérieure (limite conservation vs renouvellement)
 - altération des intérieurs
 - faiblesse des planchers
- Constats au plan technique:
 - vétusté de l’installation électrique
 - défaillance du réseau sanitaire (inondations)
 - obsolescence du système énergétique (surconsommation, inconfort)
- Constats au plan fonctionnel:
 - utilisation incomplète des volumes
 - nécessité d’améliorer les circulations verticales
 - nécessité d’améliorer l’exploitation des locaux
- Entretien courant et interventions ponctuelles insuffisants pour une conservation à long terme, nécessité d’un chantier de réhabilitation



Altération de la molasse



Altération de la brique

Etapes et coûts du projet

- Novembre 2007 : postulat de la Coges sur l'entretien du Château
- Avril 2008 : rapport du Conseil d'Etat – stratégie d'intervention
- Novembre 2011 : adoption EMPD crédit d'étude 2,26 mios
 - équipe pluridisciplinaire de mandataires
 - recherches historiques et archéologiques, sondages sur la pierre
 - concept de restauration
 - préparation des travaux d'assainissement et de rénovation
 - projet définitif chiffré
 - commission de construction (président Philippe Pont, chef du SIPaL, vice-président Vincent Grandjean, chancelier d'Etat)
- Juillet 2014 : préparation de l'EMPD crédit d'ouvrage 20,71 mios, et dépôt du projet en vue de sa mise à l'enquête publique

Concept global

1. Conservation et réhabilitation de la substance historique de l'édifice
2. Rénovation des installations techniques et valorisation énergétique
3. Optimisation fonctionnelle et redistribution des locaux

Apports nouveaux

- Salle de presse polyvalente, dans la travée sud des caves,
 - associée à une cafétéria (travée nord), accès indépendant rue de la Barre
- Salle de réunion polyvalente dans le grand-comble,
 - entièrement vitrée, vue intégrale de l'exceptionnelle charpente soutenant le toit
- Ascenseur entre les 2 corps de bâtiments, dans l'épaisseur du mur,
 - sans emprise sur l'espace intérieur, sans débordement en toiture

Salle de réunion polyvalente dans les combles

Salle de presse polyvalente
et cafétéria dans les caves

COMBLES:
salle de séance

SALLE DES COMBLES
50,24M

COMBLES
50,17M

2^E ÉTAGE
50,47M

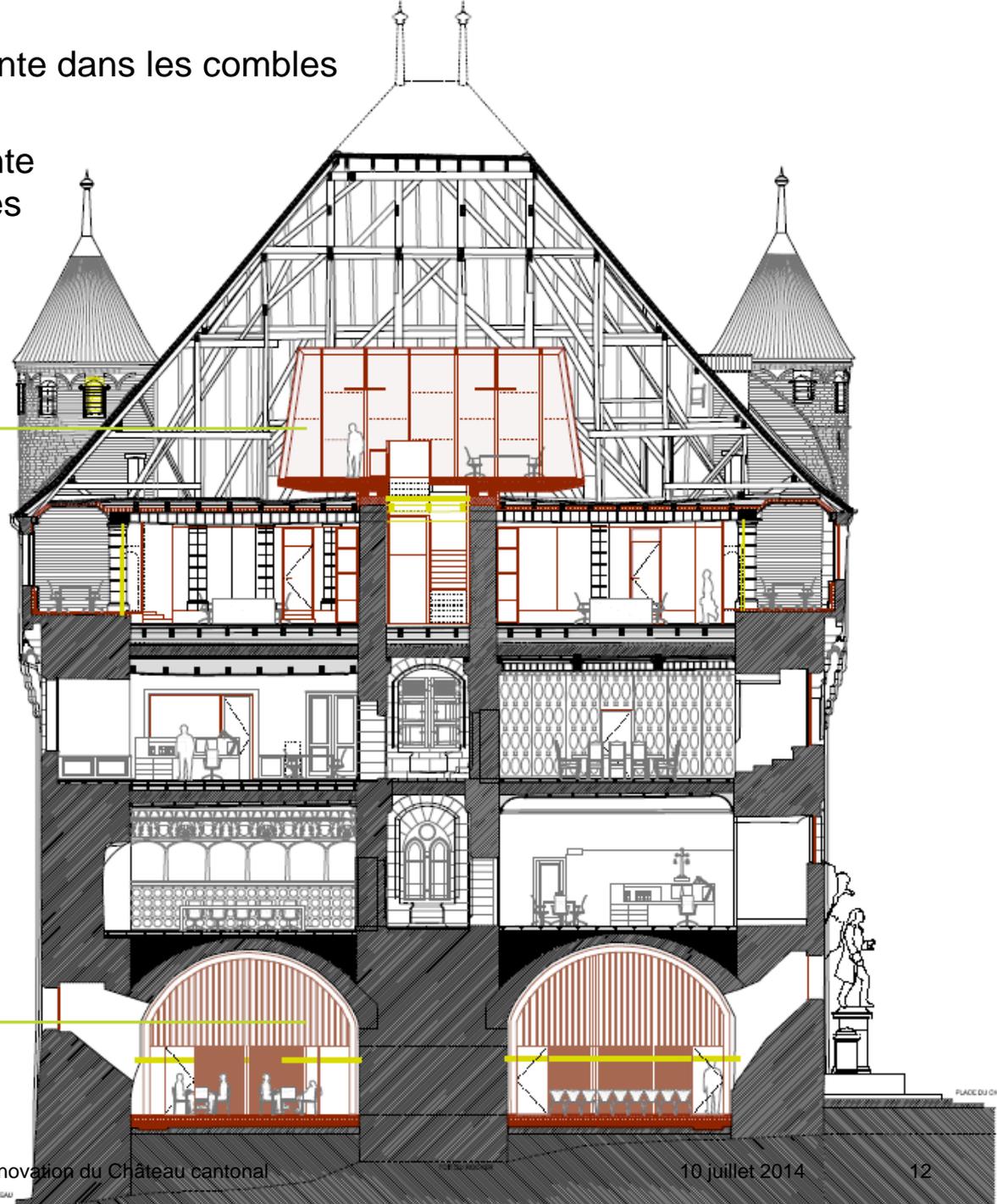
1^{ER} ÉTAGE
50,14M

102 KILOMÈTRES
50,17M

CAVES:
*Salle multifonction
et cafétéria*

1^{ER} SOUS-SOL
50,17M

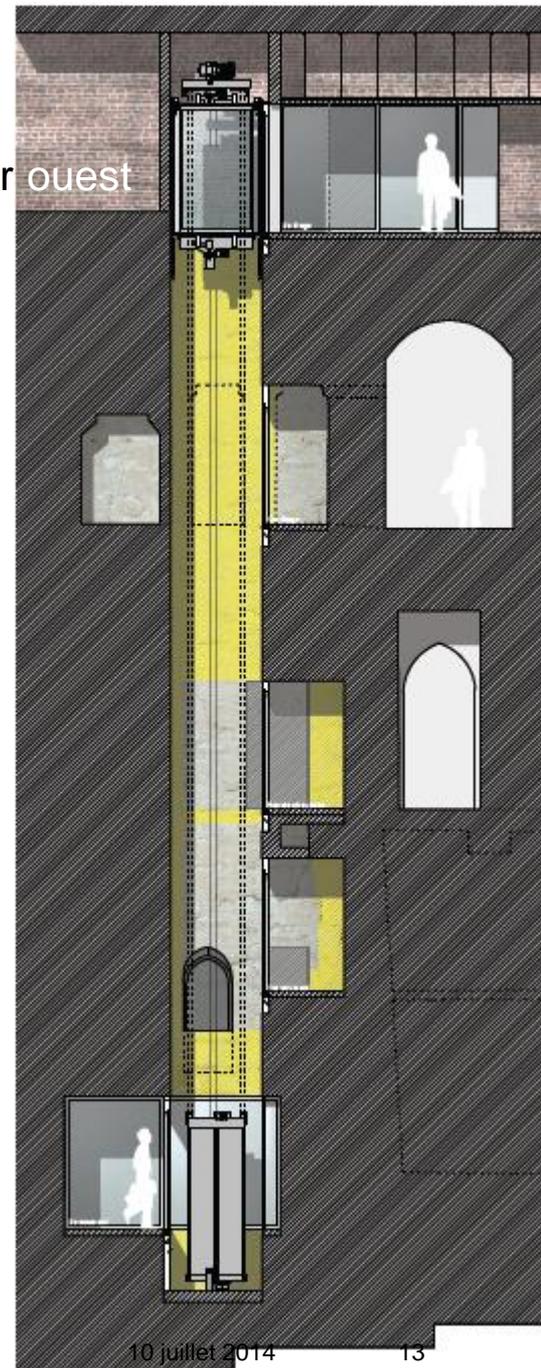
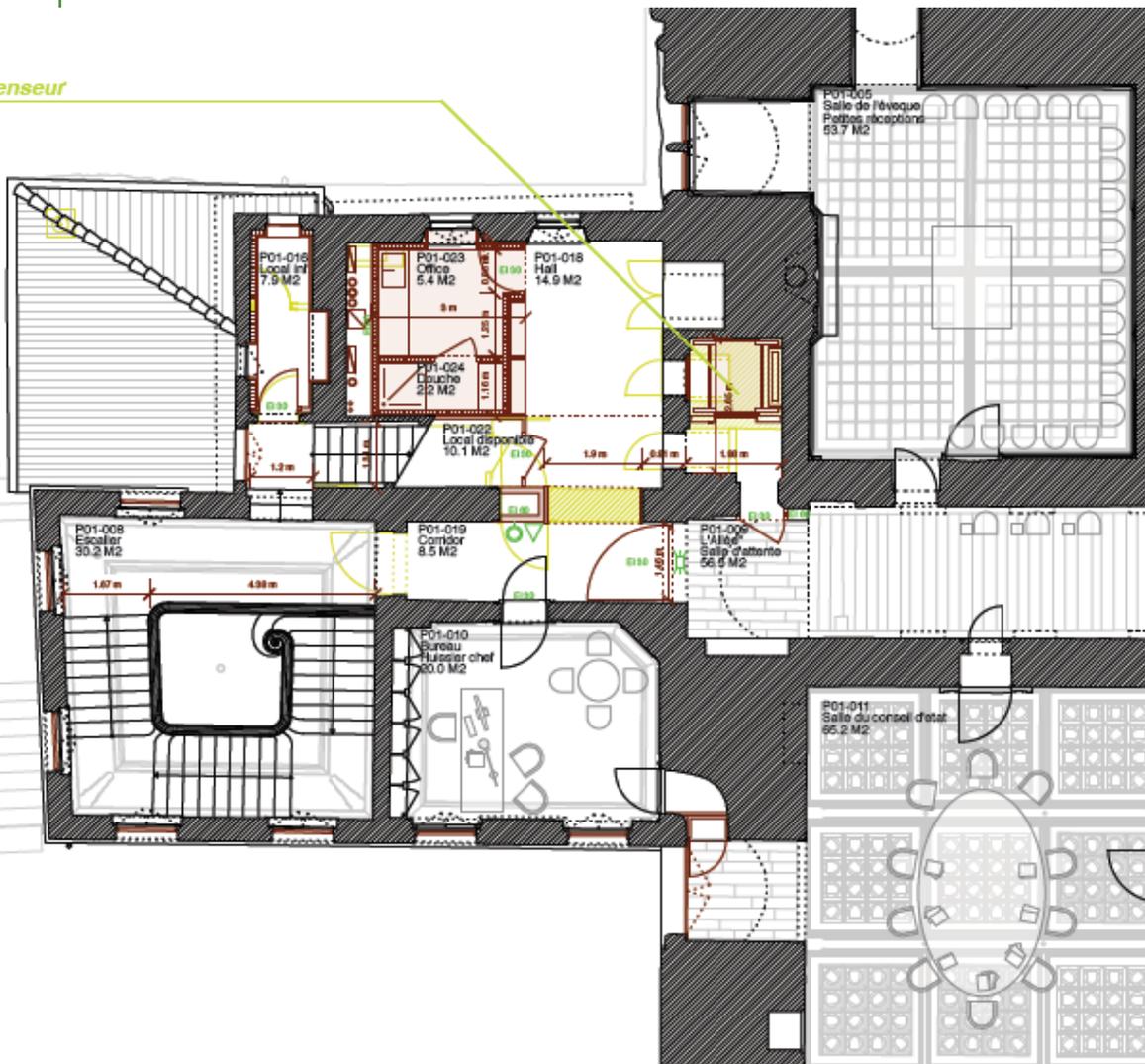
2^E SOUS-SOL
50,17M



Nouvel ascenseur inséré dans l'épaisseur du mur

plan du premier étage (détail) et coupe longitudinale du mur ouest

Nouvel ascenseur



Travaux intérieurs

- Grand-comble : installation d'une salle de réunion polyvalente
- Second étage : ex chemin de ronde – regroupement des secrétariats, réorganisation des bureaux de la Chancellerie
- Premier étage : Conseil d'Etat – installation du bureau du chancelier, de la vice-chancelière, création d'une cuisinette
- Rez-de-chaussée : cheffe et SG-DIS – accès principal facilité, accueil, salle d'attente
- Entresol des caves : nouveaux locaux techniques et groupe sanitaire
- Niveau inférieur des caves : réhabilitation de l'escalier Delagrance, installation d'une salle de presse polyvalente, création d'une cafétéria, accès par le parking

Aménagements extérieurs

- Intervention sur les façades, privilégiant les techniques de conservation et la consolidation de la pierre
- A l'Ouest : rue de la Barre, création d'une terrasse d'entrée surélevée permettant l'accès du personnel au niveau actuel des caves
- Au Nord : parking du personnel, réorganisation des places libérant le pied du mur de façade, installation d'un portail d'accès
- A l'Est et au Sud : esplanade du Château et place du Château non concernées par le projet actuel:
 - tous les bâtiments de la place réhabilités (Préfecture, Ecole de chimie, Parlement)
 - refonte complète des place et esplanade du Château projetée à l'horizon 2020-25,
 - dans une optique éventuelle de «place des Institutions»,
 - en synergie possible avec le nouveau projet de La Riponne

Calendrier de mise en oeuvre

- Juillet 2014 : dépôt de la mise à l'enquête à la Ville de Lausanne
- Juillet 2014: lancement des appels d'offres auprès des entreprises
- Fin 2014: octroi par le GC du crédit d'ouvrage
- Fin 2014: obtention auprès de la Ville du permis de construire
- Printemps 2015 : début des travaux
- Été 2015 : déménagement des usagers dans des locaux provisoires
- Fin 2017 : mise à disposition des locaux et inauguration

Commentaires

- Le projet reconduit et renforce le caractère pérenne de la fonction dirigeante qui s'exerce au Château.
- Loin de se vouloir pharaonique, le projet se concentre sur la conservation et la restauration de l'édifice,
- Tout en aménageant pour ses utilisateurs des facilités qui font défaut aujourd'hui.
- Le projet qui implique des compétences très diversifiées est conduit entièrement à l'interne de l'Etat (SIPaL)
- Un autre atout du projet est de permettre au Château de s'ouvrir plus facilement à un large public.